Avenant du 12 juin 2014 à la Convention Collective des Mensuels de la Métallurgie du Rhône relatif à son champ d'application.

Les parties soussignées :

L'Union des Industries Métallurgiques, Mécaniques, Electriques et Electroniques du Rhône (METALLURGIE rhodanienne)

d'une part,

et,

Les Organisations Syndicales signataires,

d'autre part,

Article 1- Modification du 3ème alinéa de l'article 1er de la Convention Collective

Le 3^{ème} alinéa de l'article 1^{er} de la Convention Collective des Mensuels des Industries Métallurgiques du Rhône est modifié comme suit :

Elle s'applique également aux centres de formation d'apprentis de l'industrie (C.F.A.I.), aux organismes de formation dotés ou non de la personnalité morale et intégrés dans une entreprise relevant des industries métallurgiques, ainsi qu'à tous les organismes rattachés à l'Union des Industries Métallurgiques, Mécaniques, Electriques et Electroniques du Rhône.

Article 2 – suppression de l'annexe V de la Convention Collective.

L'annexe V de la Convention Collective des Mensuels des Industries Métallurgiques du Rhône est supprimée.

Article 3 - Entrée en vigueur

Le présent avenant s'applique à partir du jour suivant son dépôt à la DIRECCTE, conformément à l'article L. 2261-1 du code du travail.

Article 4 - Notification et dépôt

A to

Le présent avenant a été fait en un nombre suffisant d'exemplaires pour notification à chacune des organisations représentatives dans les conditions prévues à l'article L. 2231-5, du code du Travail, et dépôt dans les conditions prévues par les articles L. 2231-6 et L. 2231-7 du même code.

Fait à Lyon, le 12 juin 2014

Eric DEVY

METALLURGIE rhodanienne

Union des Industries Métallurgiques

Mécaniques, Electriques et Electroniques du Rhône

Union des Syndicats

de la Métallurgie FO du Rhône

SYMETAL 69

Syndicat CFDT de la Métallurgie du Rhône

Syndicat Chrétien de la Métallurgie

et Professions Connexes de la Région Lyonnaise

CFTC

A

Syndicat de la Métallurgie du Rhône

C.F.E.-CGC

Union des Syndicats des Travailleurs Métallurgistes Rhône

CGT

ED VIS CO